



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Le Suresnes Volley-Ball Club (SVBC) permet à toute personne non adhérente, d'effectuer des séances d'entraînement d'essai, pour une période définie, avant de s'inscrire définitivement.

Au-delà de la période d'essai, celle-ci devra obligatoirement s'inscrire au club, en fournissant l'ensemble des documents d'inscription demandés, pour pouvoir continuer à participer aux séances d'entraînement.

En cas d'absence de ces documents, le club se réserve le droit d'exclure la personne de l'entraînement.

Je soussigné(e), NOM

Prénom

Email :

décharge de toute responsabilité par la présente lettre le Suresnes Volley Ball Club lors des entraînements

se déroulant du / / au / / (soit 6 jours consécutifs)

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de la participation aux entraînements.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement concernant les séances d'essai et m'engage à le respecter.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une **assurance maladie/accident et responsabilité civile** pour la pratique du volley-ball.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant ces entraînements.

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

Fait à Le

Signature: